

Seiler, Daniel-Louis, *La politique comparée*. Paris, Arman Colin, « Collection U », 1982, 192 p.

Paul Pilisi

Volume 14, numéro 3, 1983

Le nouvel ordre industriel international

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701558ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701558ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pilisi, P. (1983). Compte rendu de [Seiler, Daniel-Louis, *La politique comparée*. Paris, Arman Colin, « Collection U », 1982, 192 p.] *Études internationales*, 14(3), 580-581. <https://doi.org/10.7202/701558ar>

cieuse antidote à l'idée largement répandue que les corps législatifs communistes ne sont que des instances d'approbation sans discussion des politiques du parti. À l'exception de l'article d'Ulc sur l'expérience tchécoslovaque, les autres auteurs semblent convenir que les corps législatifs pourraient fort bien devenir des forces politiques plus importantes dans le monde communiste.

Joan DEBARDELEBEN

*Département de science politique
Université McGill*

SEILER, Daniel-Louis, *La politique comparée*. Paris, Armand Colin, « Collection U », 1982, 192 p.

Dans l'introduction, l'auteur propose cet essai comme un manuel de la politique comparée. Dans sa définition, la science politique est la sociologie politique. « La sociologie politique, ou science politique, s'attache à l'étude de certains faits sociaux dont la concentration, en certain lieu sociétaire, permet de construire un objet assez original pour être aisément discernable à tout un chacun » (pp. 6-7). Si la science politique est perçue en tant que sociologie politique et si « la sociologie est l'histoire entendue d'une certaine façon » (Durkheim), on entre dans un débat où sociologues, politologues, politicologues, historiens et juristes seraient d'accord sur leur désaccord.

Suite à une introduction, à la recherche de la nature et de l'objet de la « science » politique, l'ouvrage se divise en trois parties. Pour le résumé du contenu, il convient de se référer à la description de l'ouvrage par l'auteur. La première partie, à titre d'introduction, fixe les cadres de réflexion de la démarche comparative en politique. Les trois chapitres traitent de la méthodologie, des théories et des institutions politiques. La deuxième partie, considérée comme « la plus importante » par l'auteur, s'attache à l'analyse comparée des forces qui jouent dans les systèmes politiques, notamment les partis politiques, les systèmes de partis et les groupes de pression. Il convient de souligner que cette problématique

ne peut concerner que les régimes politiques admettant ou tolérant l'opposition et, plus particulièrement, l'opposition légale. La troisième partie traite les questions relatives aux changements et structures politiques. Le choix des thèmes a été effectué en fonction de préoccupations géo-politiques et méthodologiques. Spécifions que ce manuel s'adresse aux étudiants et a pour objectif celui de mieux leur faire comprendre les sociétés industrielles occidentales.

L'ouvrage soulève des problèmes inhérents à l'objet et aux méthodes de la science politique. Si la méthode sociologique reste fondamentale en science politique, il reste à éclairer le contenu et les implications de la méthode historique. L'auteur entend par méthode historique la critique des sources et la « réflexion méthodologique due à l'école des Annales ». Ainsi, la méthode historique apparaît comme une technique d'analyse d'objectivité, d'authenticité des sources à condition que l'étudiant(e) maîtrise celle-ci.

En général, la politique comparée se situe aux niveaux des « Comparative Government » et des « Area Studies » dans la pratique anglo-saxonne. À cet égard, ce manuel comble un vide dans la « politologie » de langue française.

La méthode comparative permet de faire ressortir des caractéristiques propres à un fait ou à un objet. De par la méthode sociologico-historique, on peut comparer, par exemple, les structures démocratiques aux structures totalitaires ou faire ressortir les particularités de forces ou d'institutions politiques comparables. Le mérite de cet ouvrage consiste en une tentative de synthèse de produire un outil d'approche utile mais disparate. Dans les faits, les étudiants suivent les cours juxtaposés en politique comparée. Ces cours couvrent les régions géographiques d'une part et les problèmes spécifiques inhérents aux pays socialistes, occidentaux et aux pays en voie de développement d'autre part. On peut accepter le fait que les étudiants, après avoir suivi des cours relatifs aux régions ayant des problèmes, structures, systèmes, modes de production et idéologies différentes, par comparaison, comprennent mieux les problè-

mes politiques. Du point de vue utilitaire, les typologies des régimes politiques et les modèles illustrés et détaillés représentent des outils fort utiles aux étudiants. La contribution de Gérard Bergeron qui présente une synthèse entre la tradition institutionnaliste française et le fonctionnalisme américain, constitue un fonctionnalisme éclairé aux frontières des sciences politiques européenne et américaine.

On ne peut que partager les vues de l'auteur sur les modèles systémistes. Relevant plus de la technique d'analyse que de la théorie, les modèles systémistes identifiés, illustrés et commentés résumant clairement les possibilités et limites de la comparaison.

Quant aux modèles marxistes, l'auteur expose les théories du marxisme « orthodoxe » et celles du structuro-marxisme. Les États socialistes disposent d'un mode de production et d'une idéologie se réclamant du marxisme. La théorie marxiste de l'État, en provenance des pays socialistes se réclame du marxisme-léninisme. Quant aux théories des marxismes occidentaux en matière d'État socialiste, on pourrait les classer en deux catégories. D'une part les théories relatives à une utopie, c'est-à-dire le dépérissement de l'État, et les théories utopiques concernant une réalité politique d'autre part. Les « marxismes imaginaires » ne présentent que des modèles qui font sourire les théoriciens purs et durs des pays socialistes.

Le problème fondamental de Lukacs, (théoricien marxiste hongrois et ministre de la première république socialiste en Europe en 1919 et du gouvernement révolutionnaire de 1956 en Hongrie) relié à l'unité de la théorie et du « praxis » du marxisme, reste pertinent. Le communisme, comme souligne l'auteur à juste titre, « échappe au domaine de la science politique pour rejoindre celui de la Foi » (p. 54).

Les chapitres concernant les institutions et régimes politiques et tout particulièrement les partis politiques, et les systèmes de partis représentent, avec les groupes de pression, un outil d'analyse opérationnel pour l'étudiant en matière de politique comparée.

Face à la méthode comparative en histoire, en sociologie ou en droit, la démarche comparative en science politique n'en est qu'à ses débuts. La maîtrise de la méthode comparative et celle de l'objet exigent une certaine connaissance dans les disciplines annexes et connexes de la science politique.

L'approche de l'auteur est originale et présente de façon personnelle les contributions à la politique comparée. Ce manuel reste, à notre avis, une référence utile aux étudiant(e)s en science politique. Si on se réfère aux objectifs modestes de l'auteur, visant à introduire un peu de rigueur là où règne le « bricolage idéologique », il convient de souligner avec insistance que ces objectifs ont été réalisés. Cette contribution représente un élément ordonné dans la construction de l'univers-carrefour de la politique comparée.

Paul PILISI

*Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi*

RELATIONS INTERNATIONALES DU CANADA

HERVOUET, Gérard. *Le Canada face à l'Asie de l'Est*. Montréal, Les Éditions Nouvelle Optique, 1981, 208 p.

Que l'Asie de l'Est soit « where it's at », comme l'affirme la couverture d'un numéro récent du *Far Eastern Economic Review*, est une opinion de plus en plus répandue dans le monde des affaires et dans les milieux académiques tant à l'Est qu'à l'Ouest du Canada, et de plus en plus d'indices portent à croire que le gouvernement fédéral est du même avis.

Le Rapport Bruk, commandé en 1981 par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et rendu public en décembre 1982, recommandait la création « immédiate » d'une Fondation Asie-Pacifique. En janvier 1983, le premier ministre Trudeau entreprit un voyage en Asie de l'Est, où il effectuait des visites officielles dans les cinq pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dans le Sultanat de Brunei, et au Japon.